

République française
Département de la Haute Garonne
COMMUNE DE GARDOUCH

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 5 juin 2026

Convocation du 28 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GILLES BOURROUNET Maire,

Conseillers présents : Mme MALECKI Véronique, M. BOURGUIGNON Stéphane, Mme MARCHON-DUVEZIN Catherine, M. SEGOUFFIN Brice, Mme DE BELLISSEN Marie, M. LALANDE Mathieu, Mme GARDEY Catherine, M. FALCOU Vivian, Mme MIQUEL Anne, M. CAVAILLE Daniel, M. GUERRA Olivier, Mme CUILLERIER Bénédicte

Conseillers absents représentés : Mme PARABIS Audrey a donné procuration à M. SEGOUFFIN Brice, M. BORIER Jean-Pierre a donné procuration à M. BOURGUIGNON Stéphane

M. Brice SEGOUFFIN est désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de rendre hommage à Pierre IZARD, ancien président du conseil départemental, décédé le 1^{er} juin 2026. Une minute de silence est observée.

1 - Approbation du PV du 20 mai 2026

Le procès-verbal de la séance du 20 mai a été approuvé

Vote : Adopté

Pour : 15

2 - Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin le liste (1000 habitants et +)

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 DU 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n°IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction)

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. CAVAILLE Daniel, Mme MALECKI Véronique, M. FALCOU Vivian et M. LALANDE Mathieu.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués

Une liste unique « Majorité Municipale » est déposée et enregistrée.

La liste est composée de M. BOURROUNET Gilles, Mme MALECKI Véronique, M. SEGOUFFIN Brice en tant que délégués

et

de Mme MARCHON-DUVEZIN Catherine, M. LALANDE Mathieu et Mme GARDEY Catherine en tant que délégués suppléants.

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Liste « Majorité Municipale », treize voix

Monsieur le Président proclame les résultats définitifs :

Sont élus :

- Délégués titulaires : M. BOURROUNET Gilles, Mme MALECKI Véronique, M. SEGOUFFIN Brice.
- Délégués suppléants : Mme MARCHON-DUVEZIN Catherine, M. LALANDE Mathieu et Mme GARDEY Catherine.

Les intéressés déclarent accepter leur mandat.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire rappelle les manifestations qui auront lieu durant la première quinzaine de juin

- Fête des associations 1+1 & B.I.G au quai Riquet le samedi 6 juin
- L'évènement solidaire « Gratifieria » au lotissement de l'écluse le dimanche 7 juin 2026.
- Le vide grenier du dimanche 14 juin Espace François MITTERRAND.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h22.